

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 24 septembre 2007

CP 07/09-26

FONDS DE CONCOURS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES ELIGIBILITE AU FONDS 2007

Par délibérations des 27 juin 2000 et 26 juin 2001, notre Assemblée a redéfini le dispositif d'éligibilité des missions financées par le fonds de concours d'aide aux collectivités locales.

Si le champ d'éligibilité des opérations à financer reste identique, je vous rappelle que le nouveau dispositif susvisé prévoit que c'est la commune (ou l'EPCI) qui fait appel au prestataire de son choix (de droit public ou de droit privé) et qui sollicite auprès du Conseil Général une intervention financière. Celle-ci perçoit directement, aux termes d'un arrêté attributif, la subvention attribuée par la Commission Permanente.

L'objet du présent rapport est relatif à l'examen de demandes reçues par les services départementaux pour l'exercice 2007.

FONDS DE CONCOURS 2007

Il est rappelé qu'il s'agit des demandes d'interventions financières déposées directement par les communes ou établissements de coopération intercommunale auprès du Conseil Général.

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
<u>COMMUNES</u>							
1	BESSENS	DDE	Construction d'un multiple rural	Conduite d'opération	10 179 €	50 %	5 089 €
2	MAS GRENIER	SEMATEG	Aménagement du groupe scolaire Phase opérationnelle	Convention de mandat	19 790 €	50 %	9 895 €
3	MEAUZAC	DDE	Schéma communal d'assainissement	Prestation de services	1 053 €	25 %	263 €
4	BESSENS	DDE	Extension du groupe scolaire	Conduite d'opération	8 446 €	50 %	4 223 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
5	MANSONVILLE	SEMATEG	Création d'une boulangerie multiservices et d'un logement Phase opérationnelle	Convention de mandat	14 159 €	100 %	14 159 €
6	ST ARROUMEX	SEMATEG	Construction d'un nouveau groupe scolaire et aménagement des abords Phase préopérationnelle	Convention de mandat	20 800 €	100 %	20 800 €
7	PUYLAROQUE	SEMATEG	Réhabilitation d'un bâtiment communal en gîte rural Phase préopérationnelle	Convention de mandat	7 700 €	50 %	3 850 €
8	MOLIERES	SEMATEG	Aménagement des places de l'église et du notaire et des rues adjacentes – avenant n° 1 Phase préopérationnelle	Convention de mandat	5 200 €	25 %	1 300 €
9	PARISOT	SEMATEG	Aménagement d'un bâtiment (maison Bories) en école et bibliothèque Phase préopérationnelle	Convention de mandat	16 000 €	50 %	8 000 €
10	PUYCORNET	SEMATEG	Aménagement de la place de la salle des fêtes Définition et réalisation	Conduite d'opération	5 400 €	50 %	2 700 €
11	LIZAC	SEMATEG	Aménagement d'une zone d'habitation aux lieux-dits « Le Celarie » et « La Gineste » Phase opérationnelle	Convention de mandat	51 000 €	75 %	38 250 €
12	REALVILLE	SEMATEG	Transformation de l'atelier municipal en salle du 3 ^{ème} âge et logement Phase préopérationnelle	Convention de mandat	7 700 €	25 %	1 925 €
13	MONTASTRUC	SEMATEG	Agrandissement du cimetière Phase préopérationnelle	Convention de mandat	7 400 €	100 %	7 400 €
14	LAFITTE	SEMATEG	Elaboration d'un cahier des charges en vue de la réalisation d'un document d'urbanisme et consultation de bureaux d'études	Prestation de services	3 600 €	100 %	3 600 €
15	ALBEFEUILLE LAGARDE	SEMATEG	Mise en place du schéma communal d'assainissement	Prestation de services	3 960 €	25 %	990 €
16	BIOULE	SEMATEG	Création d'1 cantine scolaire Phase préopérationnelle	Convention de mandat	3 000 €	50 %	1 500 €
17	MAS GRENIER	SEMATEG	Aménagement du groupe scolaire (avenant n° 2) Phase préopérationnelle	Convention de mandat	2 404 €	50 %	1 202 €
18	MONTPEZAT DE QUERCY	SEMATEG	Réhabilitation du parc de loisirs du Faillal (complément) Phase préopérationnelle	Convention de mandat	8 400 €	25 %	2 100 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
	E P C I						
19	SIAEP de Montpezat -Puylaroque	SOGREAH	Etude de faisabilité et d'avant projet pour l'implantation du réseau de collecte et le dimensionnement de la station d'épuration de Lapenche	Prestation de services	8 000 €	50 %	4 000 €
20	Syndicat des eaux de Bourg de Visa	DDAF	Etude pour la modélisation du réseau	Prestation de services	7 200 €	50 %	3 600 €
21	SIAEP de Montpezat -Puylaroque	SOGREAH	Etude de faisabilité et d'avant projet pour l'implantation du réseau de collecte et le dimensionnement de la station d'épuration de St Cirq	Prestation de services	8 000 €	50 %	4 000 €
22	Communauté de communes du Quercy caussadais	SEMATEG	Etudes complémentaires au schéma d'assainissement	Prestation de services	1 800 €	25 %	450 €
23	Communauté de Communes des Deux Rives	SEMATEG	Réhabilitation de l'extension des locaux de la communauté Phase préopérationnelle	Convention de mandat	11 400 €	50 %	5 700 €
24	Communauté de communes du Quercy caussadais	SEMATEG	Extension des locaux de la communauté Phase préopérationnelle (avenant n° 2)	Convention de mandat	6 500 €	50 %	3 250 €
25	SIEEOM Verdun - Grisolles	SEMATEG	Création de déchetteries (avenant n° 1) Phase préopérationnelle	Convention de mandat	3 990 €	50 %	1 995 €
TOTAL							150 241 €

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur l'éligibilité de ces nouvelles demandes, étant entendu que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, nature 204142, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2007.....	450 000 €
Engagé à ce jour	299 619 €
Engagé à la présente Commission Permanente	150 241 €
Disponible	140 €

CRITERES

1 – Nature des interventions éligibles

Missions rémunérées par le fonds de concours sur décisions de l'Assemblée :

- Etudes préalables aux projets d'investissement et conduites d'opération (9 juin 1987) ;
- Missions de conseil en matière juridique, technique, financière et contentieuse (20 juin 1988) ;
- Assistance pour les acquisitions foncières (20 juin 1988) ;
- Interventions dans le cadre des conventions de mandat (maîtrise d'ouvrage publique) (20 juin 1988) ;
- Missions remplies dans le cadre de projets intercommunaux (15 juin 1989) ;
- Etudes préalables relatives à l'élaboration des avant-projets sommaires (18 juin 1990) ;
- Prestations de services ou de mandat en matière de gestion d'équipements publics (17 juin 1991) ;
- Mise en œuvre de plans de communication (17 juin 1991) ;
- Projets de développement global portés par un ensemble de communes ou par des structures intercommunales et les projets intercommunaux portés par un contrat de terroir (23 juin 1994) ;
- Etudes préalables relatives à l'implantation de bâtiments industriels (18 juin 1996) ;
- Schémas d'assainissement des communes (18 juin 1996) ;
- Mise en place des contrats de terroir (26 juin 1997) ;
- Assistance à la mise en œuvre de la numérisation des données cadastrales (24 juin 1999) ;
- Assistance à l'émergence des Pays – aménagement du territoire (31 janvier 2000).

CRITERES**2 - Importance démographique et domaines d'actions**

Communes – Eligibilité par strate		
Strate démographique de la Commune	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel à la charge de la Commune
0 < C < 300	100 %	0 %
301 < C < 500	75 %	25 %
501 < C < 1 000	50 %	50 %
1 001 < C < 5 000	25 %	75 %
5 001 < C < 10 000	10 %	90 %

Toutes communes – Domaines spécifiques		
Schéma d'assainissement	25 %	25 % (50 % Agence Eau)
Implantation de bâtiments industriels	100 %	0 %

Organismes de Coopération intercommunale/Regroupements communaux		
Domaine	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel
- Projets à vocation intercommunale sous maîtrise d'ouvrage communale	Taux de la commune qui bénéficie du taux le + élevé	
- Projets intercommunaux	50 %	50 %
- Contrat de Terroir et de Pays (*) :		
. Etude diagnostic	100 %	0 %
. Convention de préfiguration	40 %	20 %
. Programmes d'action	50 %	50 %
. Avenants	40 %	20 %

(*) sous réserve des participations de l'Etat, de la Région et des cumuls possibles

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 24 septembre 2007

CP 07/09-26

FONDS DE CONCOURS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX COLLECTIVITES LOCALES ELIGIBILITE AU FONDS 2007

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu les délibérations du Conseil Général des 27 juin 2000 et 26 juin 2001 redéfinissant le dispositif d'éligibilité des missions financées par le fonds de concours d'aide aux collectivités locales,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve selon les critères définis en annexe I et II, l'éligibilité au titre de 2007 des demandes de missions financées par le fonds de concours départemental pour un montant de 150 241 € tel que réparti dans le tableau annexé ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 204142, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible H.T.	Taux	Subvention
<u>COMMUNES</u>							
1	BESSENS	DDE	Construction d'un multiple rural	Conduite d'opération	10 179 €	50 %	5 089 €
2	MAS GRENIER	SEMATEG	Aménagement du groupe scolaire Phase opérationnelle	Convention de mandat	19 790 €	50 %	9 895 €
3	MEAUZAC	DDE	Schéma communal d'assainissement	Prestation de services	1 053 €	25 %	263 €
4	BESSENS	DDE	Extension du groupe scolaire	Conduite d'opération	8 446 €	50 %	4 223 €
5	MANSONVILLE	SEMATEG	Création d'une boulangerie multiservices et d'un logement Phase opérationnelle	Convention de mandat	14 159 €	100 %	14 159 €
6	ST ARROUMEX	SEMATEG	Construction d'un nouveau groupe scolaire et aménagement des abords Phase préopérationnelle	Convention de mandat	20 800 €	100 %	20 800 €
7	PUYLAROQUE	SEMATEG	Réhabilitation d'un bâtiment communal en gîte rural Phase préopérationnelle	Convention de mandat	7 700 €	50 %	3 850 €
8	MOLIERES	SEMATEG	Aménagement des places de l'église et du notaire et des rues adjacentes – avenant n° 1 Phase préopérationnelle	Convention de mandat	5 200 €	25 %	1 300 €
9	PARISOT	SEMATEG	Aménagement d'un bâtiment (maison Bories) en école et bibliothèque Phase préopérationnelle	Convention de mandat	16 000 €	50 %	8 000 €
10	PUYCORNET	SEMATEG	Aménagement de la place de la salle des fêtes Définition et réalisation	Conduite d'opération	5 400 €	50 %	2 700 €
11	LIZAC	SEMATEG	Aménagement d'une zone d'habitation aux lieux-dits « Le Celarie » et « La Gineste » Phase opérationnelle	Convention de mandat	51 000 €	75 %	38 250 €
12	REALVILLE	SEMATEG	Transformation de l'atelier municipal en salle du 3 ^{ème} âge et logement Phase préopérationnelle	Convention de mandat	7 700 €	25 %	1 925 €
13	MONTASTRUC	SEMATEG	Agrandissement du cimetière Phase préopérationnelle	Convention de mandat	7 400 €	100 %	7 400 €
14	LAFITTE	SEMATEG	Elaboration d'un cahier des charges en vue de la réalisation d'un document d'urbanisme et consultation de bureaux d'études	Prestation de services	3 600 €	100 %	3 600 €
15	ALBEFEUILLE LAGARDE	SEMATEG	Mise en place du schéma communal d'assainissement	Prestation de services	3 960 €	25 %	990 €

N°	Maître d'ouvrage Référence du dossier	Mandataire ou Conducteur d'opération	Nature de l'opération	Mission	Fonds de concours		
					Dépense éligible-H.T.	Taux	Subvention
COMMUNES (suite)							
16	BIOULE	SEMATeG	Création d'1 cantine scolaire Phase préopérationnelle	Convention de mandat	3 000 €	50 %	1 500 €
17	MAS GRENIER	SEMATeG	Aménagement du groupe scolaire (avenant n° 2) Phase préopérationnelle	Convention de mandat	2 404 €	50 %	1 202 €

18	MONTPEZAT DE QUERCY	SEMATEG	Réhabilitation du parc de loisirs du Faillal (complément) Phase préopérationnelle	Convention de mandat	8 400 €	25 %	2 100 €
19	E P C I SIAEP de Montpezat -Puylaroque	SOGREAH	Etude de faisabilité et d'avant projet pour l'implantation du réseau de collecte et le dimensionnement de la station d'épuration de Lapenche	Prestation de services	8 000 €	50 %	4 000 €
20	Syndicat des eaux de Bourg de Visa	DDAF	Etude pour la modélisation du réseau	Prestation de services	7 200 €	50 %	3 600 €
21	SIAEP de Montpezat -Puylaroque	SOGREAH	Etude de faisabilité et d'avant projet pour l'implantation du réseau de collecte et le dimensionnement de la station d'épuration de St Cirq	Prestation de services	8 000 €	50 %	4 000 €
22	Communauté de communes du Quercy caussadais	SEMATEG	Etudes complémentaires au schéma d'assainissement	Prestation de services	1 800 €	25 %	450 €
23	Communauté de Communes des Deux Rives	SEMATEG	Réhabilitation de l'extension des locaux de la communauté Phase préopérationnelle	Convention de mandat	11 400 €	50 %	5 700 €
24	Communauté de communes du Quercy caussadais	SEMATEG	Extension des locaux de la communauté Phase préopérationnelle (avenant n° 2)	Convention de mandat	6 500 €	50 %	3 250 €
25	SIEEOM Verdun - Grisolles	SEMATEG	Création de déchetteries (avenant n° 1) Phase préopérationnelle	Convention de mandat	3 990 €	50 %	1 995 €
TOTAL							150 241 €

Le Président,

CRITERES

1 – Nature des interventions éligibles

Missions rémunérées par le fonds de concours sur décisions de l'Assemblée :

- Etudes préalables aux projets d'investissement et conduites d'opération (9 juin 1987) ;
- Missions de conseil en matière juridique, technique, financière et contentieuse (20 juin 1988) ;
- Assistance pour les acquisitions foncières (20 juin 1988) ;
- Interventions dans le cadre des conventions de mandat (maîtrise d'ouvrage publique) (20 juin 1988) ;
- Missions remplies dans le cadre de projets intercommunaux (15 juin 1989) ;
- Etudes préalables relatives à l'élaboration des avant-projets sommaires (18 juin 1990) ;
- Prestations de services ou de mandat en matière de gestion d'équipements publics (17 juin 1991) ;
- Mise en œuvre de plans de communication (17 juin 1991) ;
- Projets de développement global portés par un ensemble de communes ou par des structures intercommunales et les projets intercommunaux portés par un contrat de terroir (23 juin 1994) ;
- Etudes préalables relatives à l'implantation de bâtiments industriels (18 juin 1996) ;
- Schémas d'assainissement des communes (18 juin 1996) ;
- Mise en place des contrats de terroir (26 juin 1997) ;
- Assistance à la mise en œuvre de la numérisation des données cadastrales (24 juin 1999) ;
- Assistance à l'émergence des Pays – aménagement du territoire (31 janvier 2000).

Le Président,

CRITERES

2 - Importance démographique et domaines d'actions

Communes – Eligibilité par strate		
Strate démographique de la Commune	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel à la charge de la Commune
0 < C < 300	100 %	0 %
301 < C < 500	75 %	25 %
501 < C < 1 000	50 %	50 %
1 001 < C < 5 000	25 %	75 %
5 001 < C < 10 000	10 %	90 %

Toutes communes – Domaines spécifiques		
Schéma d'assainissement	25 %	25 % (50 % Agence Eau)
Implantation de bâtiments industriels	100 %	0 %

Organismes de Coopération intercommunale/Regroupements communaux		
Domaine	Participation du Fonds de Concours	Coût résiduel
- Projets à vocation intercommunale sous maîtrise d'ouvrage communale	Taux de la commune qui bénéficie du taux le + élevé	
- Projets intercommunaux	50 %	50 %
- Contrat de Terroir et de Pays (*) :		
. Etude diagnostic	100 %	0 %
. Convention de préfiguration	40 %	20 %
. Programmes d'action	50 %	50 %
. Avenants	40 %	20 %

(*) sous réserve des participations de l'Etat, de la Région et des cumuls possibles

Le Président,